

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dixièmes journées internationales du bois

Klagenfurt, 2-6 octobre 1978

Ces journées du bois, organisées tous les trois ans par les Sociétés allemandes, autrichiennes et suisses (CSRB) de recherche pour le bois et par l'Union suisse en faveur du bois (LIGNUM), auront lieu au Centre de conférences de la nouvelle halle d'exposition (halle 5). Pour sa dixième édition, ce congrès aura pour thème « Bois et Qualité ». Les travaux porteront principalement sur le très haut niveau atteint dans le domaine des produits finis et semi-finis, ainsi que sur les techniques de fabrication les plus diverses possibles. Dans le cadre de ce forum, aussi bien destiné aux spécialistes de la recherche qu'à ceux de la pratique, de nombreuses personnalités de renom provenant des trois pays organisateurs présenteront un exposé sur les principaux thèmes suivants :

Moyens d'influencer la qualité des bois bruts

Exigences qualitatives pour les produits finis et semi-finis

Mesures pour améliorer la qualité du bois

Le bois dans la construction

Le programme comprend également des excursions de caractère technique, professionnel, forestier et aussi culturel. Les personnes intéressées par ces journées voudront bien noter les dates de cette manifestation. Des informations complémentaires sur les conférences et le congrès, ainsi que sur l'organisation d'un billet collectif à partir de Zurich (Kloten), seront communiquées par LIGNUM au cours du printemps prochain.

Informations SIA

Révision du règlement SIA 102

Sur proposition de la Commission pour les honoraires des architectes, le Comité central a chargé une commission spéciale de procéder à une révision totale du règlement SIA 102 concernant les travaux et honoraires des architectes. Les travaux de révision se concentreront tout d'abord sur les questions suivantes :

- description des prestations partielles
- pourcentages des prestations partielles
- classification des ouvrages
- droits d'auteur
- responsabilité générale de l'architecte
- responsabilité civile de l'architecte
- devoirs du maître de l'ouvrage

Les membres de la SIA, de la FAS, de la FSAI ainsi que tous les intéressés au règlement SIA 102 sont priés de remettre leurs éventuelles propositions de révisions ou d'amendements jusqu'au 24 février 1978 au plus tard au Secrétariat général de la SIA à l'intention de la commission de révision.

Carnet des concours

Concours de « design » : mobilier de gare

Au printemps de l'année dernière, la direction générale des CFF a lancé un concours de mobilier de gare, mettant l'accent sur les aspects fonctionnels et esthétiques. Consciente du rôle joué par les impressions visuelles dans la formation de l'image de marque d'une entreprise, la direction générale des CFF a invité tous les spécialistes domi-

ciliés en Suisse (architectes et créateurs) ainsi que les producteurs indigènes à présenter des propositions. Il s'agit aussi bien d'installations fixes (salles et emplacements d'attente, fontaines, supports lumineux pour pictogrammes, etc.) que d'objets mobiles (bancs, porte-skis, caisses à déchets, cendriers, etc.).

On peut se demander comment il est possible de concilier une telle entreprise avec la situation financière actuelle des Chemins de fer fédéraux. Il s'avère que ce concours n'avait pas seulement pour but d'offrir aux clients du rail des installations plus adéquates et accueillantes, mais aussi de chercher à obtenir une unification en vue des acquisitions. Si le chemin de fer avait dû procéder lui-même au développement de tels objets de forme moderne et aptes à subir les contraintes d'un usage intensif, ainsi que les assauts du vandalisme, la dépense aurait été au moins aussi élevée, mais sans offrir un tel choix.

Les conditions du concours ont été retirées par plus de 400 intéressés. Quatre-vingt-neuf travaux de 40 concurrents furent présentés dans les délais fixés. Le jury s'est réuni fin novembre sous la présidence de M. Max Portmann, ing. dipl., directeur de l'état-major d'entreprise. La faible participation surprend un peu vu l'important surplus de capacité régnant actuellement chez les architectes, architectes d'intérieur et créateurs. Malgré cela, le concours a apporté de bonnes solutions, tant pour des objets individuels que pour des ensembles.

Parmi les différents gagnants figure notamment l'auteur d'une combinaison nouvelle de bancs dotés de socles robustes avec éléments permettant de constituer les parois et le toit d'un abri pour emplacements d'attente. Ce projet qui sort de l'ordinaire est dû à l'architecte Hans Zangger et à son collaborateur G. M. Bassin, de Zurich. Les bancs conçus par Albin Schelbert, design workshop, Gockhausen ZH, en vue des hautes exigences de l'exploitation ferroviaire, et destinés à s'harmoniser avec d'autres installations, sont également propres à améliorer l'impression visuelle de notre monde des gares. Ces projets, ainsi que d'autres objets couronnés de prix, seront encore testés avant leur fabrication en série.

Un catalogue illustré, en deux langues (3 fr.), donne des indications détaillées sur ce concours inhabituel.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 14 des annonces

Informations diverses

La nouvelle installation d'un grand ordinateur CDC double la capacité du centre de calcul de l'EPFL de Zurich

Les moyens financiers nécessaires à l'extension des locaux et à l'augmentation de la technologie du centre de calcul de l'EPF de Zurich avaient été accordés par les Chambres fédérales en 1964. Depuis plusieurs années, les ordinateurs installés par Control Data Corporation ont fait leurs preuves et cela face à une très lourde charge de travail. Grâce à ces résultats, cette entreprise a été chargée de la modernisation du matériel afin de répondre aux exigences toujours croissantes auxquelles est confronté le centre de calcul de l'EPF.

Le système actuel, un double CDC 6000 choisi en 1970, a été complété au mois de septembre 1977 et agrandi à un système triple. L'élément principal de ce système est un CYBER 174 qui représente la plus récente évolution de la génération CDC 6000.

Le centre de calcul de l'EPF de Zurich traite chaque mois quelque cent mille programmes, avec une capacité journalière de 6000 programmes; des pointes de 80 stations travaillant simultanément en temps partagé ne sont pas chose rare. Six stations extérieures (calculateurs CDC 1700), telles que l'Institut fédéral de recherche sur réacteur, l'EPF Höggerberg, l'Institut fédéral de recherche nucléaire, etc., sont reliés aux ordinateurs du centre de calcul; ces liaisons se font à la vitesse de 40 800 bit/sec. Les ordinateurs de l'EPF travaillent selon le concept des systèmes multiples et sont reliés entre eux par un système de fichiers permanents, moderne et conforme aux désirs des utilisateurs.

Les trois grands ordinateurs de CDC travaillent aujourd'hui avec une banque de données commune qui compte près de 4 milliards de caractères. La mise en service du CYBER 174 a pratiquement permis de doubler la puissance de calcul du centre.

Des calculatrices commandées par programmes sont en service à l'EPF depuis vingt-huit ans déjà, c'est-à-dire depuis qu'il existe des ordinateurs sur le marché.

De 1949 à 1955, l'EPF a eu à sa disposition la première installation de calcul, une machine relais construite en Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale. De 1955 à 1964, les calculs s'effectuaient à l'EPF au moyen d'une machine à calculer de fabrication « maison », l'ERMETH, dont l'élément de commande était constitué de tubes et de diodes. En 1963, le Conseil suisse des Ecoles décida de créer son propre centre de calcul et de l'équiper d'un ordinateur de type CDC 1604-A. Le premier système d'ordinateur démarra en 1964. Le CDC 1604-A se révéla 400 fois plus efficace que l'ERMETH. Au fil des ans, il s'avéra cependant que les locaux étaient trop exigus pour y abriter un nombre toujours plus grand d'utilisateurs de traitement à façon.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :
Control Data SA
10, place de la Gare
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 70 57

Initiation à l'informatique de gestion

Le Groupement romand de l'informatique à Lausanne annonce son troisième cycle de formation de base destiné à toute personne concernée de près ou de loin par les techniques et les possibilités de l'informatique, ou qui souhaite se perfectionner dans le traitement électronique de l'information. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Il aura lieu à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds, Bienne ou Moutier et Delémont, afin de mettre la formation à portée immédiate des intéressés.

Le cours d'initiation du GRI est donné pendant les heures de travail. De ce fait, il s'inscrit dans le cadre de l'effort que fournissent les milieux patronaux en matière de formation permanente de leurs collaborateurs. Conçu et animé par un praticien, ce cours constitue une excellente introduction aux techniques et aux possibilités de l'ordinateur comme outil de travail de plus en plus généralisé. Une distinction est faite quant aux problèmes spécifiques à la grande entreprise et à ceux qui sont propres aux petites et moyennes entreprises. Le cours est enrichi d'une abondante bibliographie et d'un lexique des termes et expressions propres à l'informatique. Il ouvre la voie au cours suivant de formation à la fonction de « Correspondant informatique ».

Renseignements : Secrétariat
Groupement romand de l'informatique
Case postale 104
1000 Lausanne 4
Tél. (021) 20 68 57

Spécial 100 marchés étrangers

Comme chaque année, l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) publie un numéro spécial de ses « Informations économiques ».

Cette édition fournit, pour presque tous les marchés où la Suisse opère, une analyse de l'évolution conjoncturelle en 1977, du commerce extérieur, de la politique commerciale et des échanges avec notre pays. De nombreuses statistiques complètent l'ouvrage, qui constitue ainsi un instrument de travail précieux pour nos entreprises désireuses de s'informer sur les marchés étrangers.

Dans l'éditorial, M. Mario Ludwig, directeur de l'OSEC, examine quelques questions fondamentales de la stratégie de l'exportation, telles qu'elles se posent aujourd'hui. Il constate que la planification commence au niveau du consommateur final et passe en quelque sorte à rebours jusqu'à celui de la conception ou de l'adaptation des programmes de production. Ce faisant, il insiste sur l'importance primordiale d'une bonne connaissance des marchés étrangers et montre comment une telle connaissance peut être acquise ou approfondie. Après avoir choisi le ou les marchés où l'on veut travailler, il importe d'établir des contacts. A ce sujet, l'article donne une série de conseils pratiques. Il insiste aussi tout spécialement sur la nécessité d'une excellente faculté d'adaptation. Dans cet ordre d'idées, M. Ludwig relève que les petites et moyennes entreprises, telles qu'elles prédominent en Suisse, sont bien placées pour tenir compte de vœux particuliers de la clientèle; cette circonstance représente une grande chance qu'on ne doit pas laisser passer.

Informations économiques n° 1/1978, prix : Fr. 18.—

Office suisse d'expansion commerciale
case postale 720
1001 Lausanne

Construire dans les pays en voie de développement avec la structure spatiale Varitec

(Voir photographies page couverture)

Le système de construction Varitec s'adapte aux besoins et offre un moyen de projeter et réaliser rapidement des bâtiments en Suisse et à l'étranger (par exemple délai de livraison pour une structure de 3000 m² : 4 semaines). Empilables et légers, les éléments de construction Varitec se transportent facilement : condition idéale pour l'exportation dans les pays en voie de développement.

Varitec est un système de construction en acier pour la réalisation économique de structures de portées jusqu'à 60 m et plus pour bâtiments industriels et d'entreposage, supermarchés, halles de sport et d'exposition, centres de distribution, pavillons, etc.

Notre grande expérience et le know-how pour trouver les solutions optimales sont mis à la disposition des architectes, ingénieurs, entreprises générales et maîtres d'ouvrage.

Quelques références :

- Auditoire et bibliothèque, Université de Lausanne 1 700 m²
architecte : F. Brugger, arch. FAS/SIA, Lausanne
ingénieur : F. Matter, ing. EPFZ/SIA, Lausanne
- Centre attique, EPF Lausanne à Ecublens 11 000 m²
architecte : Zweifel + Strickler + Associés, FAS/SIA, Lausanne
ingénieurs : A. Hunziker + J.-P. Marmier, EPFL/SIA, Lausanne ; F. Matter, EPFZ/SIA, Lausanne ; Minikus + Witta + Partner, ETH/SIA, Zurich
- Auditoire et jardin d'hiver, Centre horticole, Lullier 1 000 m²
architecte : A. Damay, M. Frey, architectes SIA, Carouge
ingénieur : Fol + Duchemin, EPFL/SIA, Genève
- Halle de gymnastique, Mutschellen BL 800 m²
architecte : U. Burkhard + A. Meyer + M. Steiger, arch. SWB, Baden
ingénieur : Minikus + Witta + Partner, ETH/SIA, Baden
- Bâtiment de bureaux et d'entreposage Märkt BRD 2 900 m²
architecte : W. Blaser, SWB/BDA, Bâle
- Toiture de la cour, Gymnase Bäumlhof, Bâle 500 m²
architecte : Vischer, arch. SIA/BSA, Bâle
ingénieur : Gruner SA, Bâle

Planification : en coopération avec les architectes et les ingénieurs.

Livraison et montage : par Stienen + Tröhler SA, BP, 3001 Berne, tél. (031) 25 43 56 ; pour la Suisse romande, en coopération avec des entreprises sur place.

Licences/représentations : en Allemagne, France, Belgique, Hollande, Autriche et Espagne.